



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 19

Votants : 23 (dont 4 procurations)

N°3

OBJET :

**DEMARCHE
VOLONTAIRE TEPOS :
CANDIDATURE POUR
UNE SECONDE
PERIODE
D'ACCOMPAGNEMENT**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY – J. KUCHNA – M. CHARASSE – F. SENNEPIN – N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOUX-BOUILLON – JM. GERMANANGUE – M. MORGAND – B. AGUIAR – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. T. WIRTH – T. LAPLACE – JD BARRAUD – JP. RAYMOND – S. BRUNO – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. R. LOPEZ à F. AGUILERA – L. DUFRAISE à M. MORGAND – V. TRIBOULET à M. LALOY – E. BARGE à F. SENNEPIN

Absents excusés :

Mme et M. C. BARDOT – JC. BRAT Vice-Présidents.

Mmes et MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. SEROR – O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – R. DEJEAN – C. DUMONT – S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués

Secrétaire : M. JS LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement son article n°188,

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « loi Grenelle 2 »,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L229-25 à L229-26,

Vu le décret n°2015-1491 du 18 novembre 2015 relatif aux budgets carbone nationaux et à la Stratégie Nationale Bas Carbone,

Vu le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L 2224-34,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Vichy Communauté,

Considérant le territoire des 39 communes engagé depuis 2017 dans la démarche « territoire à énergie positive (TEPOS) » ayant adopté en 2018 son programme d'actions en matière de développement des énergies renouvelables, pour atteindre 100% des consommations couvertes par la production du territoire en 2050,

Considérant les actions déjà engagées au sein de Vichy Communauté, notamment dans les domaines suivant : transport et déplacements, habitat, agriculture et alimentation, santé, déchets et recyclage, énergies renouvelables, dont vous trouverez la synthèse dans le document annexe composant le Bilan Tepos 1,

Considérant la volonté du territoire d'obtenir le Label Cit'ergie, dans une démarche de progression continue, permettant un pilotage transversal et partagé de la Politique Climat Air Energie du Territoire, et représentant une des variantes – clés de l'Accompagnement TEPOS 2,

Propose au Bureau Communautaire :

- De solliciter, pour une seconde période d'accompagnement de trois ans (2021-2024), une subvention de 80 000 € pour l'animation « Territoire à Energie Positive » auprès de l'Ademe ou de la Région,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

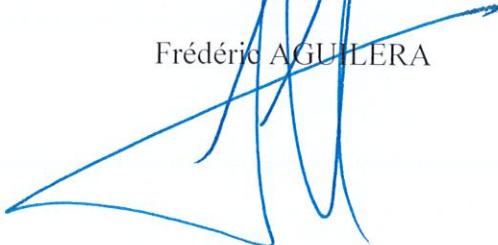
- approuve ces propositions,
 - charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.
-

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 26 novembre 2020

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Comité Technique TEPOS

Candidature TEPOS 2



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

SOMMAIRE

- 1- Bilan de la période TEPOS 1 : 2017 – 2020 :**
L'amorçage (Subvention perçue 100 000 €)

- 2 - Perspectives TEPOS 2 : 2021 – 2024 :**
L'ancre (Subvention sollicitée 80 000 €)

Période TEPOS 1 - Bilan

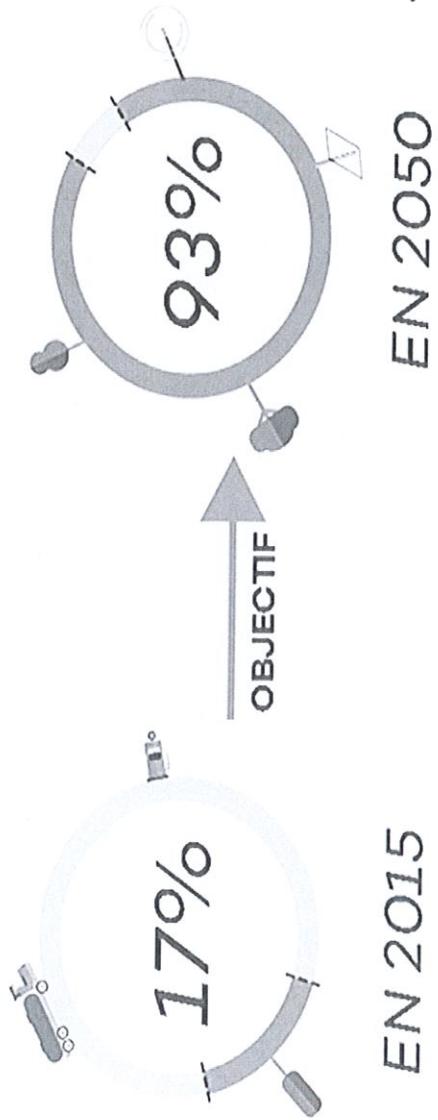
Vers un Territoire à Énergie Positive L'amorçage



Rappel du contexte et des objectifs

Engagée dans la démarche TEPos en décembre 2017, Vichy Communauté s'est fixée comme objectif de tendre vers l'autonomie énergétique en 2050 au travers de deux axes prioritaires :

- Diviser par deux les consommations énergétiques du territoire
- Couvrir progressivement les besoins par les énergies renouvelables locales



Bilan – Maitrise de l’Energie

- **Aménagement et urbanisme :**
 - Maitrise de l'étalement urbain dans le cadre du SCoT : 800 hectares déclassés depuis 2014 (rendu à l'usage agricole) + revitalisation centres bourgs/villes
 - Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement en réduisant notamment l'impact de la publicité sur le paysage et le cadre de vie (en 2019, 80% des dispositifs publicitaires étaient non conformes aux règles du futur RLPi).
- **Habitat et logement :**
 - Rénovation du parc privé et public : 1920 logements réhabilités depuis 2013 au travers d'opérations de renouvellement urbain, de deux OPAH et d'une PTRE.
 - Focus PTRE : Créeé en 2017 grâce au dispositif TEPos, la PTRE vise à accompagner les propriétaires qui ne correspondent pas aux critères de l'ANAH.
⇒ 196 logements rénovés avec le soutien de la PTRE Entre 2018-2020
 - Animation TEPOS : Salon de l'Habitat et Salon de l'Habitat Sain et du Bien-Etre...
- **Patrimoine public :** plus de 18 000 m² de combles isolés dans le cadre de l'Opération Cocon en 2018.

Bilan – Maitrise de l'Energie

- **Mobilités et transports :**
 - Mise en service de 4 bus électriques et de 5 stations Vivélo en « libre-service » en 2018,
 - Réalisation de nombreux aménagements cyclables (40 kms de voie verte notamment...)
 - Animation TEPOS : partenariat et participations au Challenge Mobilité
- **Economie circulaire :**
 - Depuis son ouverture, la Recyclerie collecte 600 tonnes par an en moyenne
 - Ouverture d'une Recyclerie Créative en centre-ville de Vichy en 2019
 - Extension des consignes de tri à l'échelle départementale en 2019
 - Animation TEPOS : « Faites de la Récup' » lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre)

Bilan – Maîtrise de l’Energie

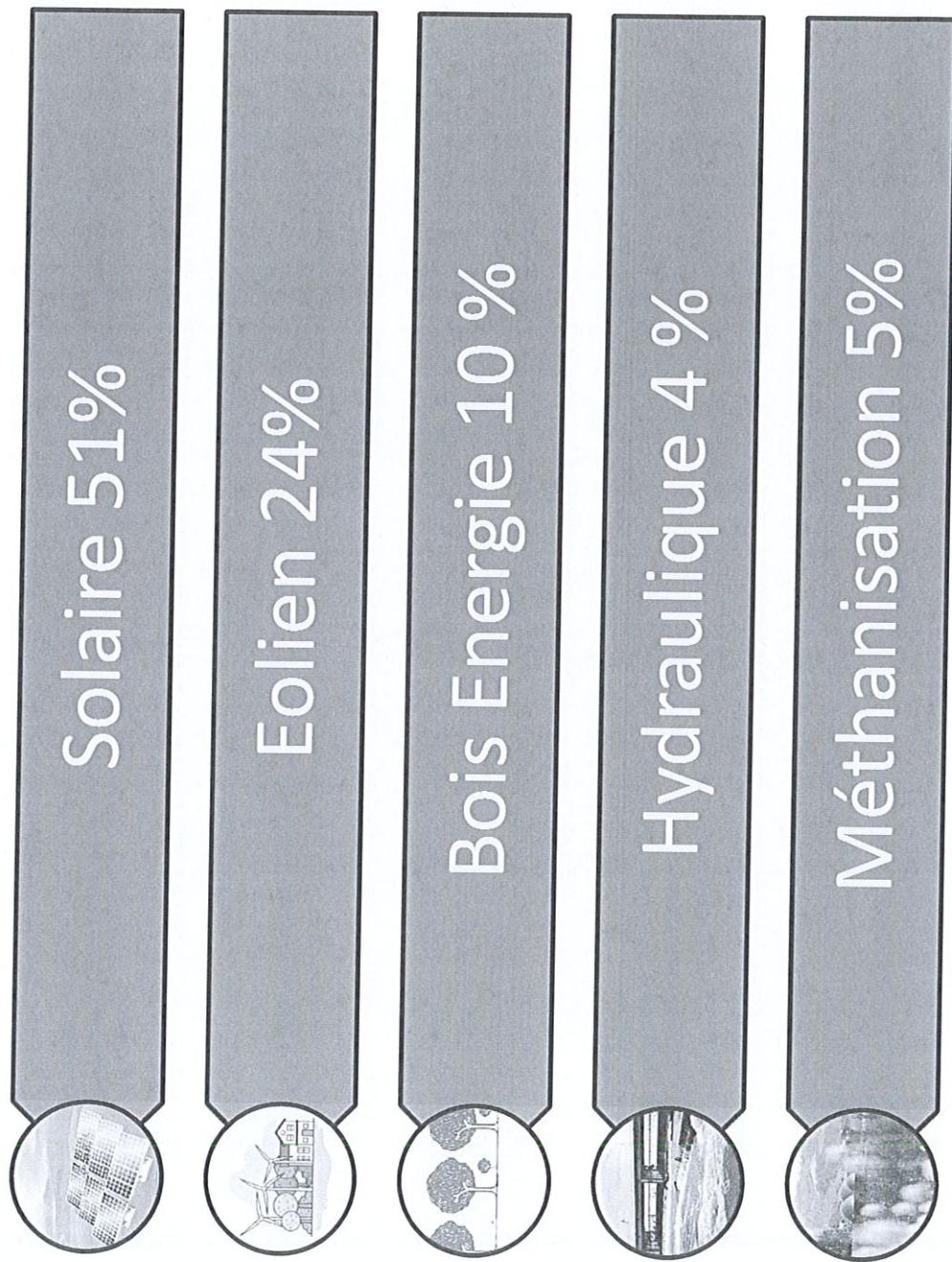
- **Agriculture et alimentation (PAT) :**
 - Soutien et accompagnement à l'installation de producteurs et à la diversification des exploitations : création d'un poste d'animation foncière, réalisation d'une base de données « Inventaire Foncier », accompagnement des communes et des porteurs de projet, mise en place et suivi du dispositif « Espaces Test Agricoles »...
 - Approvisionnement de la restauration collective locale : action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 7 cantines de l'agglomération, part des produits locaux au sein de la Cuisine Centrale de Cusset = 30% ; part des produits issus de l'agriculture biologique = 20%
 - Sensibilisation au changement des pratiques de consommation : réalisation d'un guide des producteurs locaux en vente directe à destination du grand public
 - Animation TEPOS : Evènement Terres de possible 2019, Forum sur l’Alimentation « Quelle alimentation pour demain ? » 2019 et 2020, autres événements ponctuels...

Bilan – Actions d’animation TEPoS complémentaires

- **Concours Junior « Mon Territoire à Energie Positive »** : attribution de 5 prix de 500€ pour permettre la réalisation des projets .
- **Programme « WattY à l’école »** : 3 interventions par classe dans 50 classes de l’agglomération autour de la réduction des consommations d’énergie, d’eau et des EnR
- **Assises Citoyennes de l’Energie** : visites de sites, projections de films, conférences, théâtre forum dans le cadre la Semaine Européenne du Développement Durable (début juin)

Bilan – Développement des énergies renouvelables

Mix projeté TEPOS 1

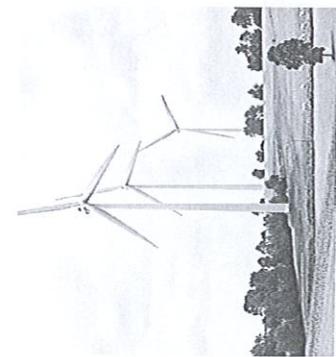


Bilan – Développement des énergies renouvelables

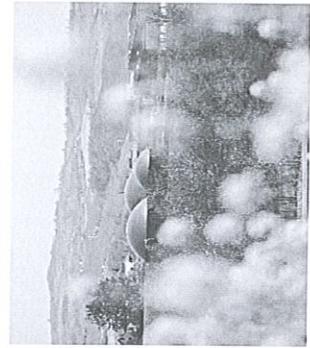
Les projets d'énergie renouvelable portés, accompagnés et soutenus par Vichy Communauté :



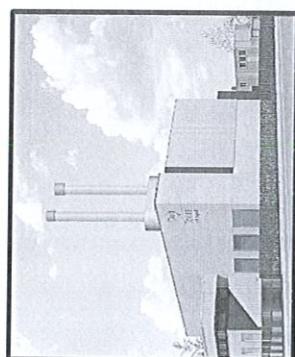
Photovoltaïque
0,3 MW installés
50 MW projet



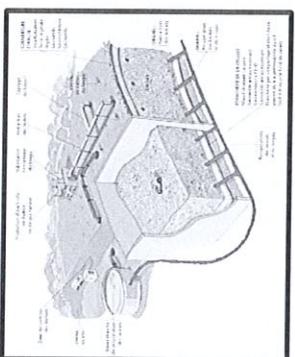
Eolien
30,35 MW installés
30MW projet



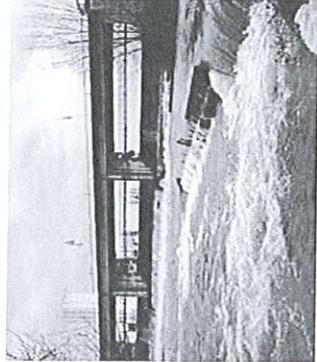
Méthanisation
1 MW projet



RCU
A l'étude



Epuration Biogaz
ISDND
0,8 MW Projet



Hydro
3,45 MW projet

Bilan – Trajectoire

- Taux d'autonomie énergétique

La réalisation de l'ensemble des actions lancées dans le cadre de TEPos 1 nous permettra de couvrir 25% des consommations par les énergies renouvelables.



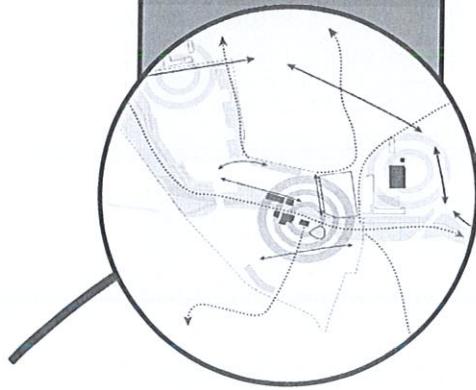


Période TEPOS 2 - Perspectives

**Vers un Territoire Bas Carbone...
Vers une stratégie planifiée,
pour une politique efficace et concertée
L'ancreage**



Des démarches – cadre, à l'interne comme à l'externe : Bras armés de la période TEPOS 2

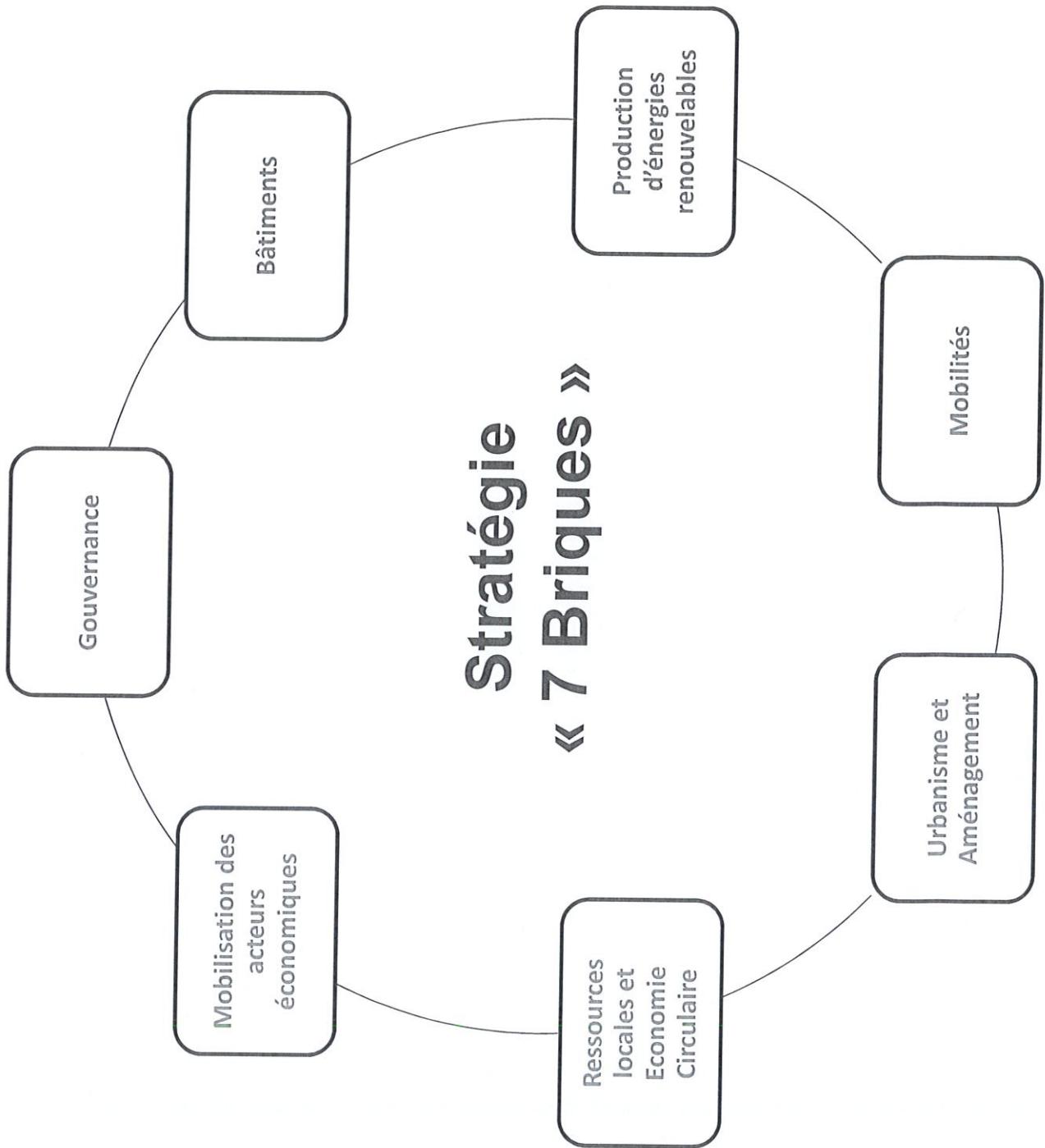


Plan Paysage posant les bases du Schéma Directeur des énergies : Planifier, positionner, concerter la production EnR sur le territoire



Cit'ergie : Organisation du Pilotage et de l'animation « technique » de la Transition Energétique

Stratégie « 7 Briques »



Brique Gouvernance

Objectif stratégique :

Mettre en cohérence, la démarche TEPOS avec le PCAET, et permettre aux nouveaux élus et à l'ensemble des services de créer, s'approprier et s'engager en faveur de cette période d'ancrage de la transition grâce à la démarche Cit'ergie.

Pilotage et Animation technique :

- Mettre en Place un comité de Pilotage de la Politique Climat Air Energie
- Mettre en place des ateliers thématiques / comités techniques sur les différents domaines du référentiel Cit'ergie,
- Animation transversale Déchets - Bâtiments - Energie : Moyens humains à étudier et dédier en fonction des ambitions et possibilités de la collectivité

Pilotage Politique :

- Point Transition Énergétique : Point d'échange et de validation avec l'élu référente Transition Energétique sur les volets opérationnels (2 par mois)
- Commission Environnement - Aménagement : Instance de partage, et de validation par les élus des actions, projets en amont des instances délibérantes (1 par trimestre)
- Un élu référent par comité technique – 1 élu référent au COPIL

Zoom Cit'nergie : Une démarche au service de notre gouvernance !



- La Démarche Cit'nergie, n'est pas une démarche supplémentaire : C'est un outil de pilotage de la mise en œuvre du PCAET, l'occasion de structurer l'animation technique, le travail en transversalité des services sur les sujets de la transition énergétique.
- 4 ans d'accompagnement financé à 70% par l'ADEME, pour une mise sous assurance qualité de la politique Climat Air Energie avec la mise en place de rités et rythmes et des indicateurs de suivi,
- Une planification territoriale et sectorielle
- Plus d'efficacité , une vraie transversalité technique au service de la Politique Climat Air Energie du Territoire.

Brique Bâtiments

Objectif stratégique 1 : Massifier la rénovation énergétique du patrimoine privé

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir les dispositifs de rénovation énergétique existants
- Renforcer l'action de la PTRÉ et favoriser la rénovation énergétique des bâtiments privés et tertiaires : participation à la réflexion autour du lancement d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) à l'échelle départementale
- Prioriser la réflexion sur la rénovation thermique des logements privés (anciens, vacants, et abandonnés) : instaurer d'un « permis de louer » sur les communes de Vichy et Cusset afin de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.
- Intégrer à la réflexion le renouvellement des systèmes de chauffage carbonés ou polluants : substitution de 15% des systèmes de chauffage fioul, à l'horizon 2026 ; renouvellement de 15% les installations fonctionnant au bois en visant le label flamme verte 7 étoiles, à l'horizon 2026

Objectif stratégique 2: Patrimoine Public : Mettre l'accent sur l'Amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine Public.

Objectifs opérationnels :

Réalisation d'un inventaire, d'une priorisation, d'un programme de rénovation du Patrimoine public

- AAP Sequoia avec SDE03 / ACTEE 2 : plan d'action pour travailler l'efficacité énergétique du patrimoine public sur les communes du territoire. (Mobilisation d'un économe de flux ou équivalent - Amélioration des dispositifs de comptage des consommations)
- AAP ADEME : schéma directeur rénovation.. pour plan rénovation bâtiment Vichy - Vichy Communauté, Revue de projet, Inventaire, Priorisation des bâtiments à rénover.
- Mettre en place un suivi et un partage des données de consommations (DEEPKI)

Objectif stratégique 3 : Tertiaire Privé : Sensibiliser le monde économique à la sobriété énergétique.

- 17 Opération Diag Eco Flux, à porter pendant la semaine de l'Industrie 2021

Brique Production d'énergies renouvelables

Objectif stratégique 1 : Organiser la production d'énergies renouvelables sur le territoires en définissant un schéma directeur des énergies renouvelables, en partant de l'AAP Plan Paysage.

Objectif opérationnel 1 : Développer la Filière Électricité Renouvelable

- Le développement du solaire photovoltaïque, (projets engagés et prospection en cours)
- Redynamiser le recours au cadastre solaire, et la mobilisation d'installateurs du secteur en 2021
- Eolien : Intégrer les réflexions d'implantation dans la démarche Plan Paysage en amont du schéma Directeur des Energies Renouvelables, et faire émerger un pacte fiscal associé.
- Hydroélectricité : Continuer à accompagner le projet de barrage Hydroélectrique, vitrine EnR à l'entrée de la Ville. Continuer à être acteur du groupe de travail et de réflexion initié par le Conseil Départemental, en partenariat avec l'équipe GEIMAPI afin d'allier continuité écologique et développement hydroélectrique vertueux possible.

Objectif opérationnel 2 : Développer d'autres filières

- Mener à bien un projet d'épuration de biogaz fatal sur GAIA
- Compte tenu des ressources disponibles de notre territoire , définir un schéma de développement méthanisation incluant la caractérisation, la réduction et la valorisation des déchets, les transitions agro écologique et la séquestration carbone.
- Relancer la dynamique auprès des différents acteurs du projet de Réseau de Chaleur Urbain
- Identifier d'autres sources d'énergies / ressources, présentes, à valoriser sur notre territoire dans le cadre du schéma directeur des énergies.

Objectif stratégique 2 : Crédit à terme d'une SEM ENr, outil financier et juridique, véhicule d'un développement piloté par la collectivité, au service d'un développement adapté, conforme à notre politique Climat-Air-Énergie.

Zoom sur le Plan Paysage – Schéma Directeur des Energies



L'objectif de cette étude :

Le Plan Paysage doit aboutir à un document opérationnel à même d'être suivi d'une intégration dans les documents d'urbanisme.

Phase 1 : Diagnostic partagé : Ce diagnostic portera sur l'ensemble du périmètre de l'agglomération et donnera lieu à un plan guide croisant les problématiques techniques, les ressources énergétiques du territoire et les sensibilités paysagères.

Phase 2 : Elaboration de scénarii : La définition des objectifs de qualité paysagère souhaités et les potentiels de développement d'EnR identifiés devront faire l'objet de scénarii permettant aux élus de faire des choix en matière d'implantation et/ou de secteurs préférentiels à étudier.

Phase 3 : Le programme d'actions : Ce volet portera sur l'identification de secteurs préférentiels qui seront retenus en fonction du planning opérationnel des premiers projets à mettre en œuvre. Ces études de secteur apporteront une précision à la parcelle identifiant les mesures d'intégration paysagère et les orientations d'aménagement qui pourront être directement traduites dans les documents d'urbanisme via des procédures de mise en compatibilité.

Phase 4 : Se posera la réflexion d'un outil juridique et financier support de ce schéma : **Une SEM EnR ?**

Brique Mobilités

Objectif stratégique : Un territoire aux mobilités durables et adaptées

Objectif opérationnel 1 : Etoffer l'offre de mobilité alternative et valoriser l'existant

- Cartographier, regrouper et communiquer autour des solutions existantes
- Lancer des réflexions et des expérimentations autour du GNV, de l'hydrogène.
- Renforcer le déploiement de l'électromobilité au sein du réseau de transport urbain
- Développement des solutions innovantes de mobilité notamment dans les secteurs peu denses (co voiturage, auto partage...)
- Soutenir les initiatives partenaires (ex : Railcoop)

Objectif opérationnel 2 : Planifier et promouvoir la mobilité active

- Valorisation des itinéraires piétons en centre ville.
- Renforcement des infrastructures et aménagements favorisant la pratique du vélo au sein du schéma cyclable communautaire
- Développement de stations vélo en libre service.
- Mise en service de la première station hydrogène au printemps 2021 avec 10 vélos hydrogène (expérimentation lancée par la Région)
- Soutenir les initiatives partenaires (ex : Le Gang des Déraillieurs, collectifs citoyens...)

Brique Urbanisme et Aménagement

Objectif stratégique 1 : Établir un Plan Paysage en amont du schéma directeur des énergies renouvelables.

Objectifs opérationnels :

- Avoir une interaction entre le pôle transition énergétique et Urbanisme
- Réaliser à diagnostic partagé des enjeux à visée opérationnelle, au service d'un développement EnR concerté, intégré.
- Vichy Communauté dispose de la compétence Plans Locaux d'Urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2017. La traduction spatiale des conclusions du Plan Paysage pourra être effectuée par le service urbanisme copilote de la démarche

Objectif stratégique 2 : Elaboration du PLUi de la Montagne Bourbonnaise

Objectifs opérationnels :

- **Création d'un contexte favorable au maintien et à l'accueil de nouveaux habitants** : l'objectif étant de palier à la baisse de la population en renforçant la présence de l'emploi et des services sur ce territoire rural tout en ayant une gestion raisonnée de la consommation d'espace.
- **Préservation des ressources du territoire dans une logique durable et raisonnée** : le soutien de l'activité agricole et le développement de la filière bois sont mis en avant dans une logique économique mais respectueuse de la biodiversité. Ainsi la trame verte et bleue constitue la base de l'armature environnementale permettant une protection des richesses naturelles du territoire : forêts présumées anciennes, cours d'eau, zones humides..
- **Faire du tourisme « vert » un pilier de développement territorial de la Montagne Bourbonnaise** : Il s'agit de s'appuyer sur la qualité environnementale et les aménités paysagères du territoire pour construire une économie durable autour de la politique de développement touristique et du sport.

L'approbation du document est programmée dans le courant de l'année 2021.

Brique Ressources locales et Economie Circulaire

Objectif stratégique 1 : Soutenir le développement et la structuration d'une filière Bois Locale.

Ceci rejoint l'objectif d'allier développement économique et transition énergétique et le volet impact carbone, provenance et impact des matériaux..

Objectifs opérationnels :

- Entamer une réflexion autour de l'émergence d'un "pôle bois", notamment d'une filière Bois/construction sur le territoire de Vichy Communauté
- Lancement d'une consultation pour une Assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la réalisation d'une action de prospection visant l'émergence d'une filière bois - construction sur le périmètre de Vichy Communauté.

Objectif stratégique 2 : Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir le Projet Alimentaire territorial (PAT) dans sa dimension environnementale (Production et Consommation responsable, Filière Bio et courte)
- Soutenir la transition Agro écologique (favoriser les interactions entre différentes instances ou dispositifs, accompagner la mise en place d'une trajectoire alimentaire à l'horizon 2030).
- Réaliser le volet Agro écologique du Parc Naturel Urbain

Brique Ressources locales et Economie Circulaire

Objectif stratégique 3 : Elaborer une stratégie autour de la réduction des déchets

Objectifs opérationnels “STOP Enfouissement” :

- Déployer le référentiel Economie Circulaire en candidatant à l’appel à projet de l’Ademe courant 2021
- Démarche auprès de la DREAL et Préfecture pour prolongation AP (plutôt qu’un nouvel AP)
- Lancer une étude sur la collecte des biodéchets sur Vichy Co, et réfléchir à des options de valorisation énergétique.
- “Zone / Quartier/Acteurs - test” à mettre en place pour objectiver les ratios à détourner et communiquer, sensibiliser ...
- Accompagner les industriels pour les aider à réduire d’au moins 25 % leurs déchets produits => 20 000 à 15 000 t.

Tous ces items feront l’objet de séquences de réflexion et d’étude pour faire émerger des projets de réduction et de valorisation répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux et réglementaires. Déjà des idées d’animations et/ou actions émergent :

- Mettre en place des foyers témoins (au sein d’un plan d’action faisant suite à l’étude programmée début 2021)
- Crée une éco-team “déchets”
- Objectif : Aider au développement du zéro déchet,
- Etudier des process type “CLIIINK” pour le verre

Sensibiliser le plus grand nombre :

- Crée une charte des bonnes pratiques des commerçants et professionnels de notre territoire
- Crée des supports de communication ayant trait à la réduction des déchets
- Promouvoir le STOP PUB
- Participer à la semaine de la réduction des déchets
- Réduire à la source les biodéchets en commençant par lutter contre le gaspillage alimentaire
- Diffuser au grand public et voir avec les artisans et commerçants locaux le site internet AURA dédié à la réparation (23 www.annuaire-reparation.fr)

Brique Mobilisation des acteurs économiques

Objectif stratégique : Favoriser des activités économiques durables

Objectif opérationnel 1 : Développer l'économie industrielle territoriale :

- Réaliser un état des lieux des flux exploitables du territoire (matières, énergies, personnes...) essayant d'optimiser et/ou de les valoriser , au sein du schéma directeur Energies
- Identifier et développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures. : Autoconsommation collective, auto-partage..
- Dans le cadre de “Territoires d’Industrie” : Continuer à être pro - actif dans l’animation d’un réseau d’entreprises et d’industries du territoire autour de la recherche de synergies, d’énergie industrielle et d’économie circulaire

Objectif opérationnel 2 : Promotion et développement des échanges locaux

- Continuer à Promouvoir le Programme Alimentaire Territorial au travers notamment des circuits - courts
- Caractérisation, mise en mouvement de circuits- courts industriels

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26/11/2020

Objet de l'acte : DEMARCHE VOLONTAIRE TEPOS : CANDIDATURE POUR UNE SECONDE
PERIODE D'ACCOMPAGNEMENT

.....
Date de décision: 26/11/2020

Date de réception de l'accusé 15/12/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 26NOV2020_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201126-26NOV2020_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

.....
Domaines de compétences par thèmes

.....
Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

.....
classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20201126-26NOV2020_3-DE-
1-1_1.pdf)